

AR Prefecture

063-200072080-20220920-CC20220614-DE
Reçu le 26/09/2022
Publié le 26/09/2022

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 53

Présents : 39

Votants : 46

L'an deux mille vingt-deux, le 20 septembre à 18 heures, le Conseil Communautaire du Pays de Saint Eloy, convoqué le 14 septembre 2022 par voie dématérialisée, s'est réuni à la Maison de l'Entrepreneur à Saint Eloy-les-Mines, sous la présidence de Monsieur Laurent DUMAS, Président en exercice.

N° CC2022-06-14

OBJET :
ZA DES NIGONNES
VENTE DE TERRAIN A LA
SOCIETE LAGARDE

Présents : Jean-Yves ARNAUD ; Michel BANCAREL ; Jean-Claude BELLARD ; Cédric BOILOT ; Karine BOURNAT-GONZALEZ ; Jean-Claude CAZEAU ; Guy CHARTOIRE ; Daniel CLUZEL ; Pierrette DAFFIX-RAY ; Aurélie DEFRETIERE ; Jacqueline DUBOISSET ; Laurent DUMAS ; Sylvain DURIN ; Bernard FAVIER ; Jean-Claude GAILLARD ; Jérôme GAUMET ; Marc GIDEL ; Gilles GOUYON ; Christian JEROME ; Christian JOUHET ; Jocelyne LELONG ; Claire LEMPEREUR ; Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Michèle MEUNIER ; Sabine MICHEL ; Christiane MOUGEL ; Roger OLLIER ; Laurence ORIOL ; Bernard PENY ; Valérie ROCHE ; David SABY ; Christophe SARRE ; Jean-Marc SAUTERAU ; Catherine SIMONET ; Odile SOULIER ; Jacques THOMAS ; Conseillers Communautaires, formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration : Didier BOURNAT ayant donné procuration à Sylvain DURIN ; Patrick GIDEL ayant donné procuration à Laurence ORIOL ; Bernard GRAND ayant donné procuration à Christian JEROME ; Pascale JEAN ayant donné procuration à Cédric BOILOT ; Marie-Christine LOURDIN ayant donné procuration à Jean-Jacques LOUIS-FERANDON ; Anthony PALERMO ayant donné procuration à Laurent DUMAS ; Margaux PIQUELLE ayant donné procuration à Jean-Marc SAUTERAU ;

Excusés remplacés par le suppléant : François BRUNET remplacé par Lionel FAURE ; Claude DUBOSCLARD remplacé par Louis VACQUANT ; Marie TARDIVAT remplacé par Alain DURIN ;

Excusés : Denis ASTRUC ; Marc BEAUMONT ; Robert DUBUIS ; Annelise DURON ; Bernard DUVERGER ; Bernadette GOURSON ; Jean-Jacques GRZYBOWSKI ;

Secrétaire : Karine BOURNAT-GONZALEZ

AR Prefecture

063-200072080-20220920-CC20220614-DE
Reçu le 26/09/2022
Publié le 26/09/2022

Le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Pays de Saint Eloy en date du 13 mars 2019 et notamment sa compétence en matière de développement économique,

Vu la volonté de la Société Lagarde de se porter acquéreur des futures parcelles AH 535, AH 537 et AH 540 de la zone d'activités des Nigognes pour un prix de 7 € HT le m²,

Vu l'estimation des domaines en date du 03 Août 2022 pour un montant de 1 500,00€,

Considérant que les parcelles, d'une superficie totale de 2 ares et 53 centiares, sont disponibles à la vente,

Considérant que ce prix correspond au prix d'acquisition de cette zone par la Communauté de Commune du Pays de Saint Eloy,

Propose au Conseil Communautaire :

- D'accepter la cession des parcelles sise ZA des Nigognes à Saint Eloy les Mines, d'une superficie globale de 2 ares et 53 centiares, au prix de 7€HT/m² soit au prix de 1771,00€ HT,
- D'autoriser le Président à signer l'acte de vente correspondant et tout document annexe inhérent (dont le(s) éventuel(s) acte(s) de régularisation d'antériorité foncière),
- Dire que les frais, émoluments et taxes seront à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- accepte la cession des parcelles AH 535, AH 537 et AH 540 à la société Lagarde,
- charge M. le Président de la publication et de l'exécution de ces décisions.

.....
Fait et délibéré à l'unanimité à la Maison de l'Entrepreneur à Saint-Eloy-les-Mines, le 20 septembre 2022.

Le Président


Laurent DUMAS

Pays
de
Saint-Eloy
communauté de communes